

Jeudi 9 novembre 2023  
à Rennes

## Huit lauréats pour l'appel à projets « Far ouest » Des moyens ambitieux pour la production de fictions TV locales

Les lauréats de l'appel à projets « Far Ouest » ont été dévoilés ce jeudi au siège de TVR, à Rennes. Ces huit projets de moyens métrages ont été sélectionnés par les chaînes locales signataires d'un contrat d'objectifs et de moyens (COM) avec la Région. Ce dispositif, totalement atypique dans le PAF (paysage audiovisuel français), représente un levier important de la politique régionale en faveur de la filière bretonne.

En 2009, la Région Bretagne signait le tout premier COM avec des télévisions locales, pariant sur un projet commun en faveur du développement de la filière audiovisuelle bretonne. France TV a rejoint les signataires en 2015.

L'expérimentation a pris de l'ampleur et son succès a dépassé les espérances.

Le COM breton est un outil de politique publique qui fait école dans toute la France. Au point que le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) propose désormais des financements aux régions qui mettent en place un tel dispositif.



« Les Silencieux », court-métrage de Basile Vuillemin, financé dans le cadre d'un précédent COM © Blue Hour Films

### Plus de 5 M€ sur trois ans

Aujourd'hui, pour favoriser la structuration du secteur et coproduire des contenus audiovisuels, la Région injecte une enveloppe de 5,1 M€ sur les trois ans de la durée du COM, un dispositif qui l'associe à l'ensemble des télévisions de Bretagne conventionnées par l'ARCOM (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) : France 3, TVR, TebeSud, TebeO, Brezhoweb. Le projet associe également KuB, plateforme audiovisuelle en ligne.

Dans le cadre du nouveau COM signé pour la période 2022/2024, l'accent a été mis sur la fiction.

Grâce à une enveloppe de 600 000 € sur 3 ans, les chaînes bretonnes ont lancé un appel à projets – baptisé « Far Ouest » – pour le développement de 8 projets, aboutissant à la réalisation de 4 moyens métrages (films de 30 à 59 minutes) courant 2024,

et à la diffusion de la toute première collection de fiction coproduite et diffusée sur l'ensemble des chaînes bretonnes à l'horizon 2025.

### « Made in Breizh »

Ce dispositif confirme les moyens ambitieux déployés par la Région Bretagne pour le développement de fictions « made in Breizh ».

Des moyens qui permettent la structuration d'une filière audiovisuelle régionale forte, à l'image du soutien apporté à *Déter*, nouvelle série quotidienne de France Télévisions tournée actuellement à Étrelles, près de Vitré.

**Pêche, écologie, repli identitaire ou droit à la différence...** Les projets retenus dans la collection « Far Ouest » mettent en scène des personnages aux prises avec la réalité, les conservatismes ou la loi du plus fort (*liste au verso*).

### SERVICE PRESSE

## Les huit lauréats de l'appel à projets « Far Ouest »

- **Anken**, de Bénédicte Pagnot et Kristell Ménez / La Cellule production (Plonéour-Lanvern / Paris)
- **Développé couché**, de Céline Dréan / À perte de vue (Vannes)
- **Drag Kouign**, de Paulin.e Goasmat / Nationale 12 (Rennes)
- **Hors saison**, de Paul Marques Duarte / Blue Hour Films (Rennes)
- **Quand le désert avance**, d'Émilie Carpentier / Elzevir Films (Paris)
- **Ressac**, de Pierre-Emmanuel Urcun / Stank (Brest)
- **Rodéo à Ker Lanneg**, de Vincent Morvan et Mathieu Alexandre / Candela et Matsylie Production (Plestin-les-Grèves)
- **Wanted**, de Nicolas Leborgne et Laëtita Gaudin-Lepuil / Les films de Rita & Marcel (Brest)

## De plus en plus de tournages en Bretagne

Depuis 2020, la Région Bretagne a structuré et renforcé son soutien à la filière cinéma, en développant des partenariats au niveau national et international, en facilitant aussi les démarches des porteurs de projets, via un service unique. Bretagne Cinéma, composé d'une dizaine de personnes, regroupe ainsi l'ensemble des actions, aides et moyens régionaux destinés à soutenir le cinéma et l'audiovisuel (accueil des tournages et aides régionales) en Bretagne.

Fer de lance de cette nouvelle politique, le **Fonds d'Aide à la Création Cinématographique et Audiovisuelle (FACCA)** accompagne financièrement la réalisation d'une centaine de projets par an, **courts métrages et long métrages, documentaires et fictions**, dès lors qu'ils répondent à différents critères : tournage en Bretagne, équipes locales... Doté en 2023 de **4 M€**, le FACCA peut intervenir à différentes étapes des projets : écriture, développement et production, après analyse et avis favorable de comités d'experts indépendants, tous issus de la filière cinéma.

Partie prenante de **Bretagne cinéma**, le service **Accueil des Tournages** accompagne les professionnels dans leurs projets, via une assistance personnalisée et gratuite, basée sur une très bonne connaissance du territoire, de ses décors et de ses professionnels.

Avec, en moyenne, **500 jours de tournage par an**, la Bretagne attire de plus en plus producteurs et réalisateurs, créant ainsi une activité riche en retombées, à la fois en termes d'**emplois**, de **tourisme** et d'**image**.



« Déter » a bénéficié d'un soutien de 600 000 € de la Région Bretagne, la moitié via le Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle, l'autre via des aides économiques.